

Validation d'Acquis de l'Expérience

La MFR peut vous accompagner dans votre démarche

PUBLIC

Salarié des entreprises privées, demandeur d'emploi, bénévole, aidant familial

PRE-REQUIS

Avoir exercé une activité continue ou non, en rapport avec la certification envisagée

OBJECTIFS

Valoriser et faire reconnaître officiellement par un diplôme les compétences acquises tout au long de votre vie.
Mettre en cohérence sa certification professionnelle avec son niveau de responsabilité
Evoluer professionnellement
Faire reconnaître ses compétences
Développer sa confiance en soi

DURÉE

Jusqu'à 30 h d'accompagnement individuel pour la rédaction du livret 2
Durée moyenne entre 6 et 8 mois
(Calendrier établi selon les disponibilités du bénéficiaire)

MODALITÉS

Accompagnement réalisé en présentiel et/ou distanciel

FINANCEMENT – À titre indicatif

France VAE prend en charge l'ensemble des frais de parcours. Présentation du dossier lors de la 1ère phase de l'accompagnement

Service	Tarif horaire maximum	Volume horaire maximum
Faisabilité, suivi administratif et comptable du dossier et entretien post jury	Forfait 300€ net	Forfait
Accompagnement individuel	70€/h net	30
Accompagnement collectif	35€/h net	20
Frais de Jury	Forfait 350€ net	Forfait

Ainsi, un parcours peut n'être constitué que d'heures. Il est à noter que le parcours est à adapter au besoin du

candidat au regard de son objectif de certification, de son profil et de sa situation.
d'accompagnement individuel.

Le nombre d'heures précisées dans le tableau est bien l'indication du maximum possible et non ce qui doit être prescrit systématiquement.

DÉROULEMENT



1. Accueil par l'Architecte Accompagnateur des Parcours (AAP) : information sur la VAE, les étapes de la procédure, aide au choix du diplôme,
2. Co-construction du parcours individualisé d'accompagnement, le parcours peut être composé d'accompagnement, de parcours formatif et/ou d'immersion professionnelle
3. Constitution du dossier de faisabilité et de financement avec AAP
4. Rédaction du dossier de validation :

accompagnement par la MFR pour l'écriture et l'analyse de pratique; préparation à l'entretien avec le jury

5. Entretien avec le jury

Renseignements sur le site <https://vae.gouv.fr/>

MODALITES D'EVALUATION

Faisabilité de la demande Jury de certification

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Lieu accessible pour l'accueil aux personnes en situation de Handicap

Les AAP sont en capacité de proposer les adaptations nécessaires pour rendre l'accompagnement accessible aux personnes en situation de handicap

DATE ET DÉLAIS D'ACCÈS

Dès réception de la demande sur la plateforme France VAE, l'AAP se doit d'accuser réception sous 48 h et de prendre contact avec le candidat sous 7 jours maximum. Planning d'accompagnement co-construit avec le candidat

CONTACT ET COORDONNÉES

MFR de Buchy : 02.35.34.40.44